

# Turc

Fiche formateur



## Langue agglutinante et synthétique

Le **turc** (en turc *Türkçe* ou *Türk Dili*) est une langue parlée principalement en Turquie et en Chypre du Nord. Elle appartient à la famille des langues turques, considérée comme une sous-classe des langues altaïques, comme les langues mongoles d'où le terme aussi utilisé de langue turco-mongole ou les langues toungouses. Bien que les langues d'autres pays turcophones (principalement des républiques de l'ancienne URSS) soient proches du turc (surtout l'azéri et le turkmène), il existe tout de même d'importantes différences entre ces langues, qu'elles soient d'ordre phonologique, grammatical ou lexical.

Au-delà de la Turquie elle-même, le turc est utilisé dans l'ancien territoire de l'Empire ottoman par des populations d'origine ottomane, turcique ou des populations islamisées, qui ont adopté cette langue. Ces turcophones sont nombreux en Bulgarie, en Grèce (concentré en Thrace occidentale), dans les Balkans en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, dans la partie nord de l'île de Chypre (République turque de Chypre du Nord), dans le Nord de l'Irak (surtout à Kirkouk), en Macédoine et en Roumanie. C'est pourquoi le turc de Turquie est aussi nommé « turc ottoman » (*Osmanlı Türkçesi*). Le turc est parlé par 73 millions de locuteurs : 70 millions en Turquie et 3 millions de locuteurs dans d'autres régions (principalement en Bulgarie et en Allemagne).

Le turc est, typologiquement, une langue fortement agglutinante. Elle utilise principalement des suffixes et très peu de préfixes. C'est une langue SOV (Sujet-Objet-Verbe). Elle utilise un système complexe d'harmonie vocalique.

Les caractéristiques du turc, tels que l'harmonie vocalique, l'agglutination, et l'absence de genre grammatical, sont universelles au sein des langues turques et des langues altaïques. Il existe un degré d'intercompréhension élevé entre le turc et les autres langues oghouzes, comme l'azéri, le turkmène, le kachkaï, le gagaouze et le turc gagaouze des balkans.

Le turc possède six cas (nominatif, génitif, datif, accusatif, locatif, ablatif). Il n'y a ni articles ni genres.

Le turc est une langue agglutinante et utilise fréquemment les affixes, en particulier les suffixes. Un mot peut avoir de nombreux affixes et ils peuvent être également utilisés pour créer de nouveaux mots. Les relations entre des mots se créent à l'aide des suffixes ajoutés à la fin des mots. Il est ainsi possible de créer un verbe depuis un nom, ou un nom depuis une base verbale (voir la section Formation des mots). La plupart des affixes indiquent la fonction grammaticale du mot. Les seuls préfixes originaux sont allitératifs, ils accentuent les syllabes utilisées avec les adjectifs ou les adverbes : par exemple **simsicak** ("boiling hot" < *sicak*) et **masmavi** (« bleu vif » < *mavi*).

Le turc est une langue SOV, c'est-à-dire que l'ordre des mots dans les phrases simples est, contrairement au français où le verbe est placé entre le sujet et l'objet, sujet-objet-verbe (comme en coréen et en japonais, qui sont également des langues altaïques). Dans les phrases plus complexes, la règle de base est que le qualifiant précède le qualifié : ce principe inclus un important cas particulier, les modificateurs participiales évoqués plus haut. Le défini précède l'indéfini : on dira *çocuğa hikâyeyi anlattı* (« elle a raconté l'histoire à l'enfant »), mais *hikâyeyi bir çocuğa anlattı* (« elle a raconté l'histoire à un enfant »).

Il est possible d'altérer le sens des mots pour renforcer l'importance de certains mots ou certaines phrases. La règle principale est que le mot avant le verbe est accentué, sans exception. Par exemple, si l'on veut dire « Hakan est allé à l'école » avec un accent sur le mot « école » (*okul*, l'objet indirecte) ce sera « *Hakan okul gitti*. Si l'accent est placé sur « Hakan » (le sujet), ce sera « *Okula Hakan gitti* », c'est-à-dire « c'est Hakan qui est allé à l'école ».

Le turc a connu différents systèmes d'écritures dont, notamment, une adaptation de l'alphabet arabe. Ce dernier a été utilisé pour noter le turc d'Anatolie du XIII<sup>e</sup> siècle au 1<sup>er</sup> novembre 1928, date à laquelle la romanisation (baptisée « Révolution des signes ») décidée par Mustafa Kemal (Kemal Atatürk) est devenue officielle, dans le cadre de sa politique à la fois nationaliste et modernisatrice de la société turque.

Depuis lors, c'est l'alphabet latin qui est utilisé, complété de diacritiques (la cédille, l'accent circonflexe, le tréma et la brève) ainsi que d'une lettre typographiquement étonnante, *i* sans point, *ı*, ce qui implique également à l'inverse un *i* majuscule avec point *İ*.

L'alphabet turc est presque phonétique, ce qui signifie que l'on peut presque le prononcer simplement en le lisant. Il existe cependant quelques irrégularités.

Il contient 29 lettres :

**A, B, C, Ç, D, E, F, G, Ğ, H, İ, İ̇, J, K, L, M, N, O, Ö, P, R, S, Ş, T, U, Ü, V, Y, Z**

Les principales difficultés en français concernent les voyelles qui ne doivent pas être modifiées par la voyelle qui suit et les doubles consonnes, surtout en début de mot. Exemple : on entendra /kélé/ pour *clé*.

Le turc parlé a tendance à synthétiser les idées, avec très peu de coordination. Sauf exception, il n'existe pas de propositions subordonnées telles que conçues dans les langues indo-européennes : on ne trouvera donc ni concordance des temps, ni conjonctions assurant les liens logiques.

Le turc conjugue des formes de base combinées avec le verbe " être " : son système comprend **32 formes verbales** au total, réparties en **10 classes**. Hors contexte, il est à peu près impossible de traduire littéralement les formes turques en français, car elles ne correspondent pas à nos divisions temporelles. D'autres notions que la linéarité entrent en jeu : le turc développe des aspects du verbe, tels que le duratif, l'intentionnel, l'oui-dire, l'aoriste (idée de généralité).

**Le verbe “ être ” est complexe.** En général, il est exprimé par un suffixe qui varie selon le temps, le mode et la personne. Il n'existe qu'au présent, à deux temps du passé, ainsi qu'à deux formes se rapprochant du conditionnel (un temps exprimant l'oui-dire et un temps dit “ suppositif ”). Pour les autres formes, il existe un verbe équivalant au verbe “ devenir ”. Le verbe être sert d'**unique auxiliaire**.

**Le verbe avoir n'existe pas.** Il y a une expression équivalente, correspondant à “ est existant pour moi ” ou “ il y a pour moi ”. L'élève a tendance à utiliser “ il y a ” ou à remplacer “ avoir ” par “ être ”. Ceci vaut également pour la négation : il y a une expression équivalente spécifique.

Le turc est une **langue agglutinante**, c'est-à-dire que son système a pour fondement la suffixation : de nombreux liens syntaxiques sont donc exprimés par des suffixes.

En outre, la structure de base de la phrase est la suivante :

S – COMPL. DE TEMPS – COMPL. DE LIEU – OBJET INDIRECT – OBJET DIRECT – VERBE.

Le complément déterminatif se trouve avant le nom (complément déterminatif + nom avec un élément indiquant la possession). On dira “ de ma sœur son manteau ” pour “ le manteau de ma sœur ”, induisant en français des erreurs du type “ le directeur de son fils ” pour “ le fils du directeur ”. Lorsqu'il y a double détermination, le turcophone ne sait quel élément mettre avant l'autre : “ la voiture de l'ami de ma sœur ” est équivalent à “ la voiture de la sœur de mon ami ”. En turc, on dirait quelque chose comme “ ami(suffixe mon) sœur(suffixe sa) voiture(suffixe d'elle) ”. On retiendra ainsi qu'en turc, tout déterminant se trouve avant le déterminé.

Non seulement le verbe se retrouve systématiquement en fin de phrase, mais on peut dire que le passage d'une syntaxe à l'autre ressemble à un véritable « **retournement de chaussette** »... Le turcophone doit tout penser à l'envers, ou mieux, apprendre à penser différemment selon la langue qu'il utilise.

En résumé, le turc a tendance à synthétiser en articulant par des suffixes.

Le turc ne développe pas la notion de genre grammatical. L'article n'existe pas. Il n'y a pas de pluriel irrégulier : le mot au pluriel se transforme par addition d'un suffixe, qui se prononce. L'adjectif qualificatif est invariable. L'adjectif démonstratif est un mot indépendant, précédant toujours le mot qu'il détermine ; il n'a pas de pluriel. L'adjectif possessif est un suffixe invariable. Les adjectifs indéfini et interrogatif ne s'accordent pas. En résumé, il n'y a **ni accords en genre ni accords en nombre**, ce qui induira des erreurs récurrentes comme : « on a fait des travaux », « prends ce livres », « mon classe » ou encore « beaucoup livre »...

#### Sources :

Louis BAZIN, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*. Paris, Maisonneuve, 1987.

Bernard GOLSTEIN, *Grammaire du turc. Ouvrage pratique à l'usage des francophones*. Paris, L'Harmattan, 2000.

Marie-Hélène SAUNER-LEROY, Celile Eren ÖKTEN, Tamam – Initiation à la langue turque. Paris, Ellipses, 2012.

Asbl SIMA Verviers.

Wikipédia.